

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du Mardi 5 septembre 2023 à 20h00

Le mardi 5 septembre 2023 à 20h00, le Conseil Municipal de Ternand, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.

Présents : Blandine DUPERRAY, Robert PERRIN, Philippe PEYROT, Cindy PERREAL, Mylène DUCHARNE, Marie-Claude PEIGNEAUX, Michel LAHAIRE, Loïc MARIETTON, Olivier TILLET, Pierre MONNERY.

Excusés sans pouvoir : M. Guillaume DANGUIN et M. Florent COQUARD.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Mylène DUCHARNE.

Approbation du compte-rendu du 11 juillet 2023.

URBANISME

- Permis de construire déposé par SCI ACG au 1643 route du Berthier pour changement de destination et construction d'un abri de jardin et piscine. Dossier transmis à la CCBPD. Demande de pièces complémentaires.
- Permis de construire déposé par Monsieur Quentin BRETON au 2935 route de Brou pour réhabilitation d'une grange. Dossier accepté.
- Permis de construire déposé par Monsieur Jean-Paul TRONCY « chez Bontemps » pour construction d'un hangar. Dossier accepté.
- Déclaration préalable déposée par Madame Valérie DEMAISON au 129 rue du Val d'Azergues pour installation de 16 panneaux photovoltaïques. Dossier accepté avec recommandations des Architectes des Bâtiments de France.
- Déclaration préalable déposée par Monsieur Philippe PEYROT au 95 impasse de la Promenade pour réfection de volets et porte. Dossier accepté.
- Déclaration préalable déposée par Monsieur Frédéric VANHAVERBEKE au 42 route des Chermettes pour construction d'un mur de clôture. Dossier en attente.
- Certificat d'urbanisme pour la vente RODRIGUES/FEHLMANN-MARTINEZ au 156 rue des Grandes Planches.
- Certificat d'urbanisme pour la vente BURNICHON/FERRANDEZ-RAVICHON au 2915 route de Brou.
-

VOIRIE

- Aménagement et sécurisation de la RD385 (rue des Grandes Planches) : Les travaux touchent à leur fin et devraient se terminer fin septembre. L'abri de bus sera installé courant septembre.
- La fuite d'eau du cimetière a été réparée par l'entreprise ALM.
- L'entreprise CHARRIN est passée pour nettoyage et entretien des tuyaux d'eaux pluviales.
- Lutte contre l'ambrosie : Plante invasive, très allergisante qu'il convient d'éradiquer. Plante à détruire avant sa floraison. Afin d'aider à la surveillance et à

la maîtrise de son expansion, merci de signaler en mairie d'éventuelles parcelles impactées.

BÂTIMENTS

- Travaux réalisés durant l'été et en cours :
 - La porte d'entrée a été changée au 322 rue des Grandes Planches. Remerciement des locataires, Mme Bertrand et Mr Henriot.
 - Les chéneaux du bâtiment cantine ont été remplacés et un démoussage du toit de l'école a été réalisé.
Un range vélo de 6 emplacements sera installé courant septembre, place du Donjon à proximité de l'école.
 - Buvette du foot : les travaux d'aménagement sont en cours. Une mise aux normes du tableau électrique va être réalisée par l'entreprise MARDUEL pour un montant de 1 251€HT. Devis accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal.
 - A la demande du Comité des Fêtes, des prises extérieures sécurisées seront installées à côté du local de chasse par l'entreprise MARDUEL pour un montant de 1 579€HT. Devis accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal.
- Maison médicale : le local du 1^{er} étage est vacant.

COMMUNICATION

- Les bulletins quadrimestriels ont été distribués.

TOURISME ET PATRIMOINE

- Les travaux de l'église : La première réunion avec les artisans a eu lieu, les travaux débuteront le 18 septembre, par le drainage du côté ouest.

-

DÉLIBÉRATIONS

- Décision modificative pour le règlement de la création d'un réseau d'eaux pluviales aux combes.

DIVERS

- Présentation de plusieurs offres de remplacement du réseau Epari.
- Réunion du personnel école pour organisation de la rentrée.
- Passage du Raid Bleu à partir du 28/10.
- Demande de subvention par AFM téléthon. Demande refusée par le Conseil Municipal.
- Assainissement : un défaut sur un lot de tuyauterie en fonte installé en 2013 a été décelé par le Syndicat d'Assainissement. L'entreprise concernée procédera à un re chemisage intérieur de ce réseau défectueux courant octobre. Les riverains concernés seront prévenus de la mise en œuvre de ces travaux.
- Prochain Conseil Municipal le 10 octobre.

Fin de la séance 22h00